71e Année. 11e Série. Tome III. N° 10. 10 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Automobiles Médicales ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Idées Nouvelles : Les Automobiles Médicales. — Les Épidémies à Paris : La Fièvre typhoïde du lycée Saint-Louis devant le Sénat. — Congrès internationaux de 1900 : Congrès international de la Presse médicale. — Nécrologie : M. le Dr Peyraud (Libourne). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : L'Hygiène à Paris : La Santé des élèves des lycées de Paris. — Hôpital de Contagieux à Paris. — Les Maladies d'Hamlet. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

Les Automobiles Médicales.

A entendre certains de nos confrères, la question des Automobiles Médicales, que nous avons présentée sous un jour nouveau, il y a bientôt six mois, aurait fait des progrès immenses!

Détrompons-les de suite : il ne sert à rien de se leurrer soi-même, et il est néfaste d'induire les autres en erreur...

Il est très exact que nous avons reçu quelques adhésions, théoriques, au projet que nous avons mis en avant. Mais il n'est pas besoin d'ajouter que notre système [on peut le résumer ainsi : *location* avec *chauffeur* (conducteur et réparateur à la fois), d'abord, à titre d'essai ; puis, *vente* à tempérament ou au comptant, si satisfaction il y a], a rencontré beaucoup d'incrédules!

Des personnalités très considérables, qui jouissent d'une autorité incontestée au point de vue de la défense des intérêts professionnels, et qui ont fait assez pour le monde médical pour être au-dessus de toute critique ; des amis sincères ; des Maîtres respectés n'ont pas hésité à déclarer (il n'est pas besoin de le faire publiquement pour que cela porte!) que nous courrions après une chimère! Ils ont peut-être raison ; mais cela a suffi pour arrêter l'élan.

Nous ne cesserons jamais de le répéter : il n'y a pas de progrès possible, sans un peu de casse. Les chemins de fer ont ruiné les voituriers. Mais c'est aux personnes qui doivent bénéficier un jour des progrès réalisés à solder les frais d'expériences. C'est une règle industrielle indiscutable ; et les Médecins, même les plus autorisés, qui, dans la question pendante, soutiennent le contraire, ont évidemment tort. Si nous ne parvenons pas à les convaincre, tant pis pour notre pays!

Un autre prendra l'avance ; et, une fois de plus, nous aurons prouvé ainsi que chez nous ce ne sont pas les idées qui manquent, mais une saine compréhension des nécessités sociales!

Marcel Baudouin.

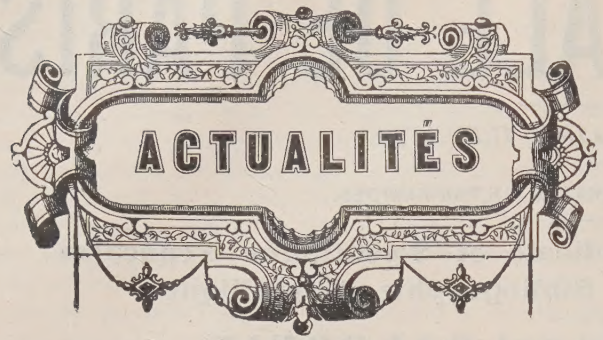

LES IDÉES NOUVELLES.

Les Automobiles Médicales.

SUITE DES LETTRES REÇUES.

Nous continuons à recevoir des lettres relatives aux *Automobiles médicales* ; nous en publions encore une nouvelle série, car les bonnes idées demandent à être répétées souvent.

L'Automobile médicale rêvée.

Monsieur et cher Confrère,

Je caresse depuis longtemps le projet de devenir propriétaire d'une voiture automobile. Si je me suis jusqu'à présent refusé cette satisfaction, c'est à cause du prix trop élevé, inaccessible à la plupart des médecins de campagne, et aussi à cause de l'embarras où je me trouve de n'être pas suffisamment documenté pour faire un choix judicieux, parmi les différents modèles dont les catalogues nous vantent à l'envi les perfections. Aussi j'applaudis de toutes mes forces à l'initiative que vous avez prise, de fonder une Société pour la construction d'automobiles médicales. Votre idée fera son chemin, car elle répond à une réelle nécessité, et c'est avec impatience que les nombreux confrères qui sont dans mon cas, attendent le résultat de votre entreprise.

A mon humble avis, voici les conditions essentielles que devra réaliser l'automobile médicale, pour répondre aux besoins des praticiens de la campagne, ceux naturellement auxquels l'automobile rendra le plus de services.

1° Réduction considérable du prix d'achat. Ce résultat ne paraît pas impossible à atteindre ; car on obtient couramment en fabrique des réductions de 25 et même 30 0/0 sur les prix des catalogues. Un de nos confrères, expert en la matière, a démontré qu'un fabricant peut, en se contentant d'un honnête bénéfice, établir pour le prix de 2.000 à 2.500 francs (1), des voiturettes à 2 places, d'une force de 3 chevaux, capote légère et *mobile*. Ce sont là des chiffres très abordables, et devant lesquels les gagne-petit de la profession, que hante le désir de devenir chauffeurs, se prennent à espérer la réalisation de leur rêve !

2° Il faut viser à la solidité plutôt qu'à l'élégance. L'automobile doit remplacer complètement le cheval, et être capable de passer partout où passent nos cabriolets. Si nous avons quelquefois la chance de rouler sur les routes nationales ou départementales, bien plus souvent nous parcourons les chemins vicinaux ou de mauvais sentiers, empierrés d'une façon primitive, avec des cailloux de toutes formes et de toutes dimensions. Il faut compter aussi avec les ornières plus ou moins profondes. L'automobile doit donc être fortement armée pour la lutte, et assez robuste pour braver les cahots, sinon elle ne rendrait pas des services suffisants. Toujours en vue de la solidité, les creux ne seraient-ils pas préférables aux pneus ?

Demander de faire bien et bon marché, c'est être exigeant, et sans doute vous vous seriez très bien passé de mes réflexions et de mes conseils ; d'autant plus qu'il s'agit d'une question où je ne suis guère compétent ! Je vous dirai, pour ma justification, que la conception d'une automobile, telle que je viens de la décrire, ne m'est pas personnelle ; mais elle est aussi celle d'un certain nombre de confrères de la région, avec lesquels j'ai souvent agité cette question brûlante d'actualité.

Réussissez, honoré confrère; conduisez votre entreprise à bonne fin, et vous aurez certes bien mérité du corps médical ; surtout vous aurez rendu le plus signalé service à vos confrères ruraux,

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr Jules PONCIN.

Montrevel (Ain), 28 janvier 1900.

(1) Des prix aussi réduits ne pourront être obtenus qu'avec une fabrication installée sur une très grande échelle et encore ? (N. d. l. R.).

L'Automobile médicale idéale.

Marck (Pas-de-Calais), le 26 janvier 1900.

Je viens m'offrir pour faire partie du groupe des 200 médecins que vous cherchez, dans le but d'arriver à créer l'automobile médicale. Cette affaire aura d'autant plus de chances de succès que vous donnerez aux médecins, vos clients, les plus grandes facilités de libération. Dans notre profession, les grandes bourses sont relativement rares et tel confrère qui reculera pour acheter un auto au comptant, n'hésitera plus, si sans être exploité, il trouve le véhicule qu'il désire, payable à terme et par petits à-compte,comme par exemple 50 fr. par mois.

Cet auto, pour être d'un bas prix, doit être fabriqué d'un seul modèle. Il devra faire du trente à l'heure très facilement : ceci pour les médecins de campagne. Il devra être aussi très confortable, avec *capote* couvrant deux places, où deux hommes soient logés bien à l'aise. Siège derrière pour y mettre un panier à provisions, à chiens, ou bien un domestique si l'on voyage à trois. *Tous les organes devront être facilement préservés de la boue* ; bien de nos chemins de village seraient impraticables sans cela. Il faudrait la certitude d'avoir facilement les *pièces de rechange* (1).

Je fais les vœux les plus ardents pour que vous réussissiez dans votre généreuse entreprise. Vous auriez droit à la reconnaissance d'une multitude de médecins, qui trouveront dans ce mode de locomotion, d'abord une diminution de dépenses certaine, sur le cheval et la voiture, et ensuite, un moyen de diminuer la fatigue en faisant en moitié moins de temps les tournées qui prennent tout un jour, permettant ainsi quelques heures de loisir pour le délassement ou l'étude; deux choses qu'un médecin ne connaît plus.

Veuillez agréez, mon cher confrère, l'assurance de ma bien parfaite considération.

Dr ALLARD.

(1) Conseils excellents, et, bien entendu, dignes d'être pris en grande considération (N. d. l. R.).

Avantages de la combinaison de la Location et de la Vente à tempérament.

Renazé, le 26 janvier 1900.

Mon cher Confrère,

J'ai lu avec intérêt le numéro de la *Gazette Médicale de Paris* du 30 Décembre, que vous avez bien voulu m'envoyer. Je crois que vous êtes dans le vrai; aussi je vous adresse mon adhésion et ferai part à mes confrères de vos projets, dans le cas où ils n'auraient pas reçu votre journal.

Veuillez, je vous prie, mon cher confrère, me tenir au courant de cette affaire et agréez mes meilleurs sentiments confraternels,

Dr X...

P. S. — Je compte débuter par louer une automobile quelque temps, puis m'en rendre acquéreur le plus vite possible, par paiements en une seule ou plusieurs fois, suivant le prix.

L'Automobile médicale idéale.

Clamecy, le 25 janvier 1900.

Mon cher Confrère,

Permettez à un confrère chauffeur depuis plus d'un an, de vous donner mon opinion sur ce que doit être l'automobile médicale.

J'ai essayé, monté, conduit pas mal de types ; et voici mes conclusions. Il faut surtout pour le médecin un article qui évite le plus possible la funeste panne. Le temps est chez lui surtout de l'argent. Puis, si on vous attend pour un cas pressé, accouchement par exemple, si vous arrivez trois heures après, c'est d'un effet désastreux. Il nous faut donc un *moteur*, solide et fort, qui ne traîne pas toute sa surcharge. Chaque fois que dans une voiture à quatre places nous n'étions que deux, nous sommes arrivés à bon port et vite ; à quatre nous avons eu souvent des pannes. *L'électricité est très défectueuse ;* et souvent les pannes proviennent de là. Enfin un médecin doit arriver *propre* chez ses clients, et non crotté ou couvert de poussière.

Conclusion : Il faut une voiture à DEUX PLACES, avec STRAPONTIN, un moteur de 4 à 5 chevaux *effectifs* suivant les pays; à incandescence et deux cylindres ; 3 vitesses, 4 si possible ; marche arrière. Capote avec glace à l'avant et caoutchoucs pleins (1).

Je m'empresse d'ajouter que je n'ai pas cette voiture idéale. Je me contente d'un tricycle avec avant-train, sur lequel j'ai fait adapter une sorte de tapissière pour la pluie ; celles que j'ai montées sont les voitures des amis et clients des environs. Aucune ne m'a encore emballé et fait dire : «Voilà la voiture du médecin ! »

Aussi je louerai volontiers quelque temps une voiture qui se rapprocherait de ces conditions, et l'achèterai, si elle me donne satisfaction.

Salutations confraternelles,

Dr H. SPRÉCHER (Clamecy).

REVUE DE LA PRESSE.

M. le Dr Marcel BAUDOUIN continue sa campagne sur les automobiles médicales. Dans le numéro du 30 décembre de la *Gazette médicale de Paris*, il fait part à ses lecteurs des difficultés qu'on éprouve en France pour trouver des capitaux, mais il assure néanmoins que l'affaire est en bonne voie. Qu'on réunisse 200 médecins seulement, et le problème sera, dit-il, résolu. Son projet est de créer une Société financière ordinaire avec des capitaux quelconques, susceptible de vendre au *comptant* ou à *tempérament*, et surtout de *louer* des automobiles à tant par mois. Les médecins peuvent s'intéresser à l'affaire s'ils la croient bonne. Mais ce que demande surtout M. Marcel BAUDOUIN, c'est une *souscription comme clientèle*. Que les médecins qui désirent, soit louer, soit acheter à crédit ou au comptant une automobile, lui écrivent donc, boulevard Saint-Germain, 93. Il n'est pas besoin, pour le moment, d'envoyer un engagement ferme, qui dépendra de plusieurs questions à débattre. Il s'agit d'entrer d'abord en relations. Et, après échange de lettres, chacun verra quel engagement il peut prendre ferme ou même conditionnel. Et ces engagements en main, il ne sera plus difficile de trouver des capitaux pour constituer la Société en question.

Or, ce n'est pas 200 médecins qui en France, désirent une automobile, c'est 2000, 10,000 ! Et ce qui les embarrasse, c'est surtout le choix de la voiture, n'y connaissant rien : c'est son prix, et souvent le paiement comptant. Avec la combinaison qu'on leur offre, plus d'embarras, et ils ont en outre le choix entre l'achat ou la location, s'ils veulent débuter par un essai.

(*Journal de Médecine de Bordeaux*).

[*A suivre*].

(1) Excellent programme que nous avons adopté presque en totalité (N.d.l.R.).

LES ÉPIDÉMIES A PARIS.

La Fièvre typhoïde du Lycée Saint-Louis devant le Sénat.

La semaine dernière, au Sénat, a eu lieu une interpellation de M. le Dr Treille sur l'épidémie du Lycée Saint-Louis. M. Treille a rappelé que cette épidémie a causé une vive émotion tant à Paris, qu'en province.

« Elle a prouvé, a-t-il affirmé, que les *doctrines de la médecine officielle sont fausses*, qu'il faut modifier l'hygiène de nos lycées et de nos collèges.

Le 9 février dernier, les journaux annoncèrent qu'une épidémie de fièvre typhoïde avait éclaté depuis quinze à vingt jours au lycée Saint-Louis, sans que les familles eussent été prévenues.

On a fait à l'Académie de Médecine le procès aux eaux de Paris et à l'administration du lycée. On a eu tort. Le coefficient de morbidité de chaque arrondissement de Paris au point de vue de la fièvre typhoïde, montre que le 8e arrondissement a été le moins éprouvé ; le 14e vient ensuite et, pourtant, c'est celui où se trouve le réservoir de la Vanne dont l'eau a été incriminée.

Le 6e, celui du lycée Saint-Louis, est au-dessus de la moyenne. On peut constater d'autre part, que la recrudescence de la fièvre typhoïde a suivi les travaux du Métropolitain et ceux de réfection des égouts. La fièvre typhoïde est la maladie qu'engendrent les terrassements.

Cependant, les hygiénistes ont accusé l'eau. Le mal vient des égouts en réalité. Est-ce que l'insalubrité de cet établissement n'est pas très ancienne ? Ne fait-elle pas contraste avec la salubrité du lycée Louis-le-Grand dont les bâtiments sont aussi anciens ? Cela tient à ce que, derrière la superbe façade qu'on lui a construite, les bâtiments sont restés humides et malsains. Le vrai remède serait de reconstruire entièrement le lycée Saint-Louis en l'isolant, ou de le transporter ailleurs.

M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique, a remercié M. Treille de l'hommage qu'il a rendu à l'Administration. La question qu'il a traitée est d'ordre général: c'est de savoir quelles sont les véritables causes de la fièvre typhoïde !

Dès qu'il a été prévenu qu'une épidémie de fièvre typhoïde avait éclaté au lycée Saint-Louis, il a pris des mesures qui furent exécutées. Visite du lycée par M. Brouardel, qui constata l'excellent état des conduites d'eau de source. Sans doute, les lycées reçoivent de l'eau de Seine, mais c'est uniquement pour l'arrosage des cours.

Enquête par une Commission spéciale, qui visita le lycée et signa un procès-verbal dans lequel, à l'unanimité, elle attribuait l'épidémie à la contamination accidentelle de l'eau dans les tuyaux de canalisation. On a inutilement cherché comment cette contamination avait pu se produire et l'on a prescrit l'emploi de l'eau bouillie. Depuis lors aucun nouveau cas ne s'est produit.

Cependant, les médecins conseillèrent le licenciement en raison des inquiétudes des élèves. Le licenciement eut lieu. Une seconde enquête fut faite alors par une nouvelle Commission nommée par le préfet de la Seine, qui a déclaré que l'épidémie était due à une cause générale. Nous avons eu à déplorer la mort de plusieurs élèves.

Je concède qu'en dehors du soin donné à l'eau, il faut soigner les conditions hygiéniques des divers établissements. C'est ce qu'on fait. Un rapport constate que, pendant l'année 1899, il n'y a pas eu d'épidémie dans les lycées et collèges de l'Académie de Paris et qu'il n'y a pas eu de décès. Au cours des derniers mois, dans les 16 lycées de Paris, il y a eu 68 élèves malades en dehors du lycée Saint-Louis.

M. Treille voulait proposer un ordre du jour ainsi conçu : « Le Sénat, comptant que le Gouvernement saura mettre à profit les enseignements résultant de l'épidémie du lycée Saint-Louis, passe à l'ordre du jour » ; mais devant les déclarations du Ministre, il a retiré son ordre du jour. Le Sénat a adopté alors un ordre du

jour inutile, de MM. Deandreis et Delpech, accepté par le Ministre et ainsi conçu : «Le Sénat approuvant les déclarations du Ministre de l'Instruction publique, passe à l'ordre du jour. »

Encore une fois de plus, un peu de bruit pour rien. Notre confrère, M. le Dr Treille, devait bien penser pourtant que, pas plus au Sénat qu'ailleurs, il n'obtiendrait gain de cause. Quand une chose est officielle en France, elle l'est pour longtemps ; et jamais un Ministre de l'Instruction publique ou de l'Intérieur n'y pourra toucher. Alors... quoi ? Ce qui ne veut pas dire que nous soyons pour la théorie de M. le Dr Treille. Les théories, en ces matières, se valent ; mais les faits restent. — Les morts ne ressusciteront pas !

Conformément au vœu des familles, le Ministre de l'Instruction publique a maintenu à la date du 1er mars la reprise des cours du Lycée Saint-Louis. La Commission d'Hygiène, nommée par le Préfet de la Seine, a prescrit les mesures propres à fournir toutes les garanties qu'on est en droit d'exiger à la suite d'une contagion accidentelle. Ces mesures ont été rigoureusement exécutées et les médecins du Lycée se sont prononcés pour la réouverture de l'établissement.

CONGRÈS INTERNATIONAUX DE 1900.

Congrès international de la Presse Médicale.

Comités d'organisation constitués par les Associations étrangères de Presse médicale.

Allemagne. — Pr Virchow, *Président d'honneur* ; Pr Posner, *Délégué* ; Eulenburg (Berlin). Ewald (Berlin). Dr Schwalbe (Berlin). Dr H. Lobstein (Berlin). Dr Spatz (Munich). Dr Adler (Vienne). Dr Bum (Vienne). Dr Alex. Fraenkel (Vienne). Dr Herrnheiser (Prague).

Italie.—Pr Bacelli, *Président d'honneur* ; Pr L. M. Bossi (de Gênes), *Président*. P. Castellino (de Naples). Dr C. Vincenti (de Milan). Dr Rossi Doria (de Rome). Dr Micheli (de Rome). Dr C. Cucca (de Naples). Dr J. Abba (de Turin). Dr G. Gelli (de Florence). Dr L. Terronini (de Palerme). Pr Spinelli (de Naples). Pr L. Lucatello (de Padoue).

Espagne. — Dr Valledor, *Président* ; Dr Serret, Dr Ulecia, Dr Calatraveno, *Membres* ; Dr Larra ; *Sécrétaire*.

Amérique. — Ont été désignés comme Délégués au Congrès par les diverses Associations de Presse médicale des États-Unis d'Amérique :

Pour l'*Association of American medical Editors* : Dr J. M. Mathews, Dr Horace Grant, Louisville, Ky. ; Dr George F. Butler, Dr George H. Simmons, Chicago ; Dr C. F. Taylor, Dr H. A. Hare, Philadelphia ; Dr Dillon Brown, Dr Daniel Lewis, New-York ; Dr Thos. H. Hawkins, Denver, Colo. ; Dr Henry W. Coe, Portland (Orégon).

Pour l'*American Medical Publishers' Association* : Dr J. C. Culbertson, Cincinnati, Ohio ; Mr. J. Mac Donald, New-York City ; Dr Ferdinand King, New-York City ; Mr. Charles Wood Fassett, St-Joseph, Mo. ; Dr Landon B. Edwards, Richmond, Va.

Pour le *Medical Press Club of the Mississippi Valley* : Dr I. N. Love, St-Louis, Mo. ; Dr Franck P. Norbury, Jacksonville, Ill. ; Dr Alexander J. Stone, St-Paul, Minn. ; Dr John Punton, Kansas City, Mo. ; Dr Marc Ray Hughes, St-Louis, Mo.

Sur les deux questions principales inscrites à l'ordre du jour du Congrès : *Organisation d'une Association internationale de la Presse médicale* et *Protection de la propriété littéraire des articles médicaux*, deux rapports seront fournis par Mr Charles Wood Fassett, St-Joseph Mo., Secrétaire de l'*American Medical Publishers' Association*, Directeur de l'*American Medical Journalist*, pour la première, et par le Dr I. N. Love, St-Louis, Président de l'*American Medical Editors Association* pour la seconde.

Portugal. — Membres du Comité : Dr Maximano de Lemar (Porto) ; Dr Augusto Rocha (Coïmbra) ; Dr Antonio de Azevedo (Lisbonne) ; Dr Alfredo Lopez (Lisbonne) ; Dr Augusto de Vasconcellos (Lisbonne ; Dr Miguela Bombarda (Lisbonne).

NÉCROLOGIE.

M. le Dr PEYRAUD (Libourne).

La semaine dernière, mourait à la Roche-sur-Yon (Vendée), chez M. Mury, Conseiller de Préfecture, M. le Dr Peyraud, qui fut un des médecins appréciés de la station thermale de Vichy. Originaire du Blayais, M. Peyraud s'était fixé à Libourne pour se donner à la pratique médicale tout en poursuivant des études de laboratoire qui lui acquirent une certaine notoriété. Ses derniers travaux avaient particulièrement porté sur la rage et le tétanos. Atteint, il y a quelques années, d'un affaiblissement de la vue, M. le Dr Peyraud dut renoncer à ses études. Venu chez son gendre, il fut, en y arrivant, pris du mal qui, quelques jours plus tard, l'emportait. Ses obsèques ont eu lieu à St-Émilion, sa résidence, au milieu d'une nombreuse affluence. M. le Dr Demons, ami d'enfance du défunt, a fait l'éloge de M. Peyraud, frappé dans la force de l'âge par cette terrible privation de la vue, véritable mort anticipée.

C'est par erreur que dans un précédent numéro nous avons annoncé, avec presque tous les journaux de médecine de Paris, le décès de M. le Dr Gombault, le médecin bien connu. Le Dr Gombault, qui est mort, est l'ancien médecin de Beaujon, et non l'anatomo-pathologiste dont tout le monde apprécie les beaux travaux.

Nous apprenons la mort de M. le Dr Charles Masse, médecin principal militaire de 1re classe, en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses obsèques ont eu lieu dimanche 25 février. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse. — Nous apprenons qu'un nouveau malheur vient encore de frapper M. le Pr Masse (de Bordeaux). On annonçait, il y a quelques jours, le décès de son petit-fils ; sa petite-fille, âgé de 2 ans, vient de succomber. — M. le Dr Raymond Helles (de Mazères). — M. le Dr Amédée Sarrantes (de Launaguet). — M. le Dr Goyenèche (de St Jean-de-Luz), âgé de 52 ans, décédé subitement. — Sœur Marguerite-Marie, religieuse de l'ordre de Saint-Paul de Chartres, décédée à l'hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à l'âge de 62 ans. Elle était titulaire d'une médaille d'honneur, — Mme Cattet, en religion Sœur Saint-Vincent, des Filles de la Charité, décédée à l'âge de 60 ans. — M. le Dr Douglas Duke, décédé à Cannes. Il fut un des principaux fondateurs de l'Hôpital anglais de Cannes.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 12 AU 17 mars 1900. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi 12 mars* : Médecine opératoire (École pratique) : MM. Delens, Sebileau, Poirier.— 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1e série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Auguste). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delbet, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Déjérine, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Baudelocque : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Mardi 13 : Médecine opératoire (École pratique) : MM. Brun, Poirier, Faure. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 2) : MM. Le Dentu, Quénu, Bonnaire. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 1) : MM. Budin, Schwartz, Thiery. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Berger, Albarran. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Proust, Ménétrier. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Charrin, Achard.

Mercredi 14 : Médecine opératoire (École pratique) : MM. Kirmisson, Lejars, Mauclaire. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 3) : MM. Lannelongue, Tuffier, Varnier.

Jeudi 15 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Mathias-Duval, Rémy, Thiéry. — 3e (oral, 1re partie, N.R. salle n° 2) : MM. Budin, Poirier, Albarran. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 3) : MM. Guyon, Schwartz, Wallich. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Grancher, Letulle, Ménétrier. — 4e (petit amphithéâtre) : MM. Proust, Vaquez André.

Vendredi 16 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Jalaguier., Tuffier, Sebileau. — 4e (salle n° 1) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Terrier, Broca (Aug.), Legueu. — 5e (2e partie, Necker) : Brissaud, Déjerine, Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 17 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Le Dentu, Quénu, Retterer. — 3e (oral, 2e partie, N.R., salle n° 1) : MM. Dieulafoy, Blanchard, Roger. — 4e (salle n° 2) : MM. Pouchet, Ballet, Langlois. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi 14*, à 1 heure : M. Bartoli : *De l'hémothorax consécutif aux plaies pénétrantes de la poitrine. (Recherches expérimentales et étude clinique et thérapeutique* ; MM. Tillaux, Remy, Jalaguier, Walther. — M. Kuhn : *Le pied forcé;* MM. Tillaux, Remy, Jalaguier, Walther. — M. Giboteau : *Luxations costo-vertébrales et chondro-sternales par arrachement direct d'origine traumatique et fractures de côtes de même nature* ; MM. Tillaux, Remy, Jalaguier, Wallich. — M. Rumpelmayer : *Des injections rectales de sérum artificiel chez les enfants dans la débilité congénitale et acquise;* MM. Pinard, Joffroy, Widal, Lepage. — M. Kelle : *Du sommeil et de ses accidents en général et en particulier chez les épileptiques et chez les hystériques;* MM. Joffroy, Pinard, Widal, Lepage. — M. Thil : *De la technique bibliographique dans les sciences médicales ;* Ch. Richet, Pouchet, Gilles de la Tourette, André. — M. Coutal : *Contribution à l'étude médico-légale de l'empoisonnement par le datura stramonium ;* MM. Pouchet, Ch. Richet, Gilles de la Tourette, André.

Jeudi 15 : M. Bremont : *Dilatation aiguë de l'estomac ;* MM. Debove, Charrin, Thiroloix, Dupré. — M. Roger : *Le malade source de contagion dans la fièvre typhoïde;* MM. Debove, Charrin, Thiroloix, Dupré. — M. Dupont : *Traitement de la tuberculose du genou, au début, chez l'enfant* ; MM. Berger, Hutinel, Marfan, Faure. — M. Roy : *Infection d'origine auriculaire sans thrombo-sinusite ;* MM. Hutinel, Berger, Marfan, Faure.

Cours de Pharmacologie et matière médicale. — M. le Professeur Gabriel POUCHET a repris les Conférences pratiques de Pharmacographie et de Pharmacognosie le jeudi 8 mars 1900, à 5 heures (Amphithéâtre de Pharmacologie), et les continuera les jeudis suivants à la même heure. Objet : *Étude du droguier.*

Cours de Médecine légale. — M. THOINOT, agrégé, chargé de Cours, a commencé le cours de médecine légale le vendredi 9 mars 1900, à 4 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences d'Histologie. — M. LAUNOIS, agrégé, a commencé les Conférences d'Histologie le jeudi 8 mars 1900, à 4 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Conférences de Thérapeutique. — M. VAQUEZ, agrégé, a commencé ces conférences le mercredi 7 mars 1900, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Cours complémentaire d'Accouchements. — M. LEPAGE, agrégé, a commencé le cours complémentaire d'accouchements le mardi 6 mars 1900, à 6 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardi suivants, à la même heure.

Conférences de Pathologie interne. — M. THIROLOIX, agrégé, a commencé ces conférences le mercredi 7 mars 1900, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les vendredis, lundis et mercredi suivants, à la même heure.

Cours de Chimie médicale. — M. le Professeur ARM. GAUTIER, membre de l'Institut, a commencé son cours de Chimie médicale le jeudi 8 mars 1900, à 5 heures (Amphithéâtre de Chimie et Physique de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure. Sujet du cours : *Tissus et humeurs. — Fonctions animales.* Dans sa première leçon, le professeur traitera de l'état présent de nos conceptions sur la vie et la maladie.

Cours d'Histoire naturelle médicale. — M. le Professeur BLANCHARD a commencé le cours d'Histoire naturelle médicale le mercredi 7 mars 1900, à 5 heures (Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure.

Conférences d'Anatomie pathologique. — M. MÉRY, agrégé, a commencé les Conférences d'Anatomie pathologique le mercredi 7 mars 1900, à 2 heures, et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure, au Laboratoire des Travaux pratiques d'Anatomie pathologique.

Conférences de Physique médicale. — M. BROCA (André), agrégé, a commencé les conférences de Physique médicale le mercredi 7 mars 1900, à 4 heures (Amphithéâtre de Physique de la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure. Sujet des Conférences : *Optique physiologique.*

Conférences de Physiologie. — M. LANGLOIS, agrégé, a commencé ces Conférences le mercredi 7 mars 1900, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les vendredis lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Exercices pratiques de Médecine opératoire. — Les exercices pratiques de médecine opératoire commenceront le lundi 19 mars 1900 et auront lieu tous les jours, à 1 heure. Se faire inscrire du 15 février au 10 mars inclus.

Prix. — La Faculté de Médecine de Paris, par délibération du 15 février, vient de décerner ses prix pour l'année 1899-1900. Voici la liste des médailles d'argent décernées pour les thèses récompensées : BRANCA (Albert-Jean-Alfred) : *Recherches sur la cicatrisation épithéliale.* DELAMARE (Valéry-Jules-Victor) : *la glycosurie phloridzique. Son application à l'exploration des fonctions rénales.* FAUVELLE

(Julien-Valéry-René) : *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi. Essai sur leurs études, leur vie médicale et leur vie privée.* GLAIZE (Edouard-Pierre) : *La grossesse extra-membraneuse.* LARDENNOIS (Louis-Eugène-Henri) : *Traitement chirugical du cancer du gros intestin.* MOUCHET (Albert) : *Fractures de l'extrémité inférieure de l'humérus avec radiographies.* NOBÉCOURT (Pierre-André-Alexandre) : *Recherches sur la pathogénie des infections gastro-intestinales des jeunes enfants.* PASTEAU (Marie-Octave-Léon-Auguste) : *Etat du système lymphatique dans les maladies de la vessie et de la prostate.* ROGUES DE FURSAC (Marie-Henri-Joseph-Pierre-Etienne) : *Signe physiques de dégénérescence chez les paralytiques généraux.* SAINTON (Marie-Adolphe-Paul) : *L'amyotrophie. Type Charcot-Marie.* WIART (Pierre-Eugène) : *Recherches sur l'anatomie topographique et la voie d'accès du cholédoque.*

Cours libres. — Mademoiselle BONSIGNORIO, docteur en médecine avait demandé l'autorisation d'ouvrir un cours libre d'Ophtalmologie à la Faculté. Sa demande ayant été rejetée par le Conseil de l'Université, elle s'est pourvue devant le Conseil d'Etat, alléguant qu'étant française et majeure, ayant obtenu une mention honorable de la Faculté, elle aurait dû voir sa demande accueillie, d'autant plus que des femmes auraient déjà été autorisées à faire des cours ou des conférences au Muséum d'Histoire naturelle et à la Sorbonne. Mais, aux termes du décret du 21 juillet 1897, c'est le Conseil de l'Université qui statue sur la réglementation des cours libres, et le Conseil d'Etat a estimé que ce texte lui donne compétence pour donner une suite définitive aux demandes d'autorisation. La haute assemblée a donc rejeté la requête de la demoiselle Bonsignorio. Il résulte de cette décision que le Conseil d'Etat ne se reconnaît pas juge des motifs de fond qui peuvent guider en pareille matière le Conseil de l'Université. Ses délibérations ne pourraient lui être utilement déférées que pour irrégularité ou violation des formes prescrites par la loi.

M. Brouardel en congé. — Un congé, du 1er mars au 31 octobre 1900 est accordé, sur sa demande, à M. BROUARDEL, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris.

Enseignement hospitalier — HOPITAL ST-LOUIS. — *Conférences sur les maladies de la peau.* — M. GAUCHER, agrégé, continuera ses conférences le dimanche 4 mars 1900, à 10 heures et demie du matin, à l'Hôpital Saint-Louis, dans l'Amphithéâtre des Cliniques, et les dimanches suivants, à la même heure. Objet du Cours : *Dermatoses parasitaires et tumeurs de la peau.*

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENTS BAUDELOCQUE. — *Kinésithéraphie Gynécologique* : M. le docteur STAPFER, ex-chef de Clinique de la Faculté, commencera le mardi 24 avril 1900, à 10 heures 1/2 du matin, un Cours pratique de diagnostic et de traitement des maladies des femmes, par le massage et la gymnastique. — Ce cours aura lieu à la Clinique Baudelocque, les mardis, jeudis et samedis à 10 heures 1/2 du matin. — La durée du cours est de six semaines. Le prix du cours est de 50 francs.

École de Pharmacie de Paris. — M. GAUTHIER, agrégé des Ecoles supérieures de Pharmacie, est nommé professeur de Toxicologie à l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

Faculté des Sciences de Paris. — Sont nommés professeurs adjoints : M. HAUG, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Géologie ; M. MATRUCHOT, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Botanique ; M. LEDUC, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Physique.

Faculté des Sciences de Bordeaux. — M. MARCHIS, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Physique et M. DEVAUX, docteur ès Sciences, Maître de Conférence de Botanique, sont nommés professeurs adjoints.

Faculté des Sciences de Nancy. — M. BOUVEAULT, docteur ès Sciences, chargé d'un cours complémentaire de Chimie organique et M. SAINT-REMY, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Zoologie, sont nommés professeurs adjoints.

Faculté des Sciences de Toulouse. — M. COTTON, docteur ès Sciences, Maître de conférences de Physique, sont nommés professeurs adjoints.

Faculté de Médecine de Nancy. — L'Université est autorisée à emprunter une somme de 660 000 francs pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle Faculté de Médecine. Une récente décision ministérielle l'autorise également à délivrer un nouveau titre, le premier de ce genre en France, le titre de *docteur ès Sciences biologiques*. Seront seuls admis à se présenter à ce doctorat les candidats munis d'une *attestation de Sciences biologiques* avec l'une des trois mentions : Anatomie, Physiologie, Microbiologie.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. RAUZIER, agrégé, est chargé d'un cours complémentaire de Pathologie générale.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. — *Concours pour un emploi de Chef des Travaux d'Anatomie et d'Histologie.* — Par arrêté ministériel en date du 10 février 1900, un Concours sera ouvert devant l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes le 17 septembre 1900, pour un emploi de chef des travaux d'Anatomie et d'Histologie à cette École. Les chefs de travaux sont nommés pour neuf ans ; leur traitement annuel est de 2,000 francs ; ils prennent une part active à l'Enseignement, ils font des conférences et dirigent les travaux.

CONDITIONS DU CONCOURS. — Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans, et s'il ne justifie du grade de Docteur en médecine pris dans une Faculté française. Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes, un mois avant l'ouverture du Concours, et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs. — *Programme du Concours* : 1° Préparation de pièces à conserver sur un sujet d'anatomie humaine. Le Jury détermine le délai accordé pour cette préparation. Aucune pièce ne pourra être préparée en dehors de l'enceinte de l'École : 2° Une composition écrite sur une question d'anatomie générale comprenant nécessairement une partie histologique intéressant plus particulièrement le corps humain, mais pouvant donner lieu à des considérations d'anatomie comparée et d'embryologie. Cinq heures sont accordées pour cette composition, qui a lieu dans une salle fermée, sous la surveillance d'un membre du Jury ; les candidats ne peuvent s'aider d'aucun ouvrage manuscrit ou imprimé ; 3° Une leçon orale de trois quarts d'heure consacrée à la description d'un organe ou d'un appareil, ou d'une région du corps de l'homme, leçon faite après trois heures de pré-

paration, sans que les candidats puissent s'aider de renseignements quels qu'ils soient ; 4° La dissection extemporanée d'un organe ou d'une région du corps de l'homme. Le Jury déterminera le temps accordé pour cette préparation qui sera exécutée sans assistance ni renseiguements. La démonstration publique de cette préparation ne devra pas durer plus d'un quart d'heure ; 5° Préparation de pièces montées sur un sujet d'histologie dont l'étude sera faite sur l'homme ou, au besoin, sur un animal supérieur. Le Jury détermine le délai accordé pour cette épreuve. Aucune pièce ne pourra être préparée en dehors de l'enceinte de l'École ; 6° Préparation microscopique extemporanée sur des tissus ou des humeurs, les mêmes pour tous les candidats, que le Jury choisira de préférence sur l'homme ou sur un animal supérieur ; 7° Appréciation des titres et travaux scientifiques.

Université de Berlin. — *Politique et Professorat.* — Les journaux publient le texe de la sentence du ministère d'Etat qui, en qualité de tribunal disciplinaire suprême, vient de retirer au Dr Avons l'autorisation de tenir des cours à l'Université de Berlin.

Université de Glascow. — *Troubles.* — Un professeur allemand, à Glasgow, accusé d'avoir écrit, dans un journal allemand, un article en faveur des Boërs, a été l'objet de manifestations hostiles de la part de 500 étudiants. Il a été obligé de se refugier dans la salle de conférences d'un de ses collègues. Finalement, le professeur ayant expliqué que sa correspondance ne faisait que reproduire des passsages de journaux anglais hostiles à la guerre, la paix a été faite.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — Le Dr Morel-Lavallée est nommé médecin titulaire à l'Hôpital Tenon. — Le Dr Proust, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu, et M. le Dr d'Heilly, ancien médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades, sont nommés médecins honoraires des hospices et hôpitaux de Paris.

Concours supplémentaire de l'Internat. — *Épreuves orales.* — Questions données : *Tiers inférieur du fémur ; Corps étrangers articulaires. — Rapports des artères sous-clavières; Zona.— Les nerfs du diaphragme ; Hémothorax traumatique.*

Sanatoria de Berck-sur-Mer. — *Visite Royale.* — S. M. la Reine Nathalie de Serbie, dont la santé a été légèrement éprouvée par l'influenza, est allée prendre quelques jours de repos à Berck-Plage. Elle a profité de ce séjour pour aller visiter l'hôpital Rothschild et l'hôpital Cazin-Perrochaud, où, comme l'on sait, les soins les plus dévoués sont prodigués aux estropiés et rachitiques de toute sorte. A l'hôpital Rothschild, dont les honneurs lui ont été faits par la directrice, Mme Katz, et par M. le Dr Calot, elle beaucoup admiré l'installation de cet établissement. Sa Majesté a marqué son passage à cet hospice par un don royal: la fondation de deux lits pour des enfants pauvres.

Les Prompts Secours à Paris. — A l'incendie terrible de Saint-Ouen, il y a eu, dans l'espace d'une demi-heure cinquante et quelques blessés, que des Sociétés d'Ambulanciers et de Secouristes emmenèrent aux postes de secours, appliquant des pansements aux moins atteints, mettant les autres dans les voitures municipales pour les transporter à l'hôpital Bichat. On cite parmi les personnes qui se sont signalées : MM. le Dr Rochon et Four, chef d'une ambulance.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — *Conseils de Revision et Santé des Conscrits.* — La courte durée du service militaire actuel obligeant à une instruction beaucoup plus intensive qu'autrefois, les Conseils de revision devront se montrer particulièrement attentifs à éliminer les jeunes gens d'une *constitution peu robuste.* Dans les cantons présentant moins de 100 conscrits à examiner, un *médecin militaire* sera désigné pour la visite ; de 101 à 200 inscrits il y aura lieu de désigner deux médecins ; enfin trois médecins assisteront le Conseil dans les cantons ayant plus de 200 conscrits. L'attention des Conseils de révision est appelée sur les hommes dont l'aspect ferait soupçonner les symptômes de la *tuberculose* ou une affection quelconque des organes thoraciques. Pour les cas douteux, la décision pourra être remise à la fin des opérations. L'usage de l'*atropine* pour faciliter l'examen des parties profondes de l'œil est autorisé.

Le Service militaire des étudiants en médecine. — Les étudiants candidats au grade de docteur en médecine de la Faculté de Lille se sont réunis le 23 février dans un amphithéâtre de cette Faculté et ont voté l'ordre du jour suivant : « Les étudiants en médecine de Lille, après avoir pris connaissance du projet de loi, présenté le 23 janvier 1900 à la Chambre des députés par MM. Lachaud, Vazeilles, Bussière et Robert Surcouf et formulé ainsi : Article premier. Les étudiants en médecine seront appelés sous les drapeaux après avoir validé par l'examen de physiologie, leur première inscription. Ils devront avant leur incorporation, fournir un certificat de leurs chefs de service constatant qu'ils ont fait pendant la première année de médecine un stage de six mois dans un service de chirurgie et pendant la deuxième année, un stage d'un an dans un service de médecine. — Art. 2. A leur arrivée au régiment, les étudiants en médecine seront, comme simples soldats, mis à la disposition des médecins militaires. Ces jeunes gens seront utilisés pour les besoins du service médical et instruits sur le fonctionnement et les divers règlements de la médecine

militaire. Remercient les députés Lachaud, Vazeilles, Bussière et Surcouf de leur heureuse intervention et approuvent dans son ensemble leur projet de loi. Ils chargent les membres du Bureau de solliciter l'appui des professeurs et prient les étudiants des autres Facultés de s'associer à eux pour demander l'adoption de ces mesures dont l'opportunité est incontestable ».

École du Service de Santé militaire. — Le concours d'admission à l'École du Service de Santé militaire s'ouvrira le 21 juin prochain. Les aspirants pourront se faire inscrire dans les préfectures des départements à partir du 1er mai. La date extrême d'inscription est fixée au 26 mai au soir.

Service de Santé de la Marine. — MM. Hennequin, médecin de première classe du cadre de Cherbourg, et Penon, médecin de deuxième classe du cadre de Rochefort, sont désignés pour continuer leurs services au port de Lorient.

Écoles de Médecine navale.— Les candidats aux Ecoles-annexes de Médecine navale de Brest, Rochefort et Toulon, domiciliés dans le département, ou qui y poursuivent leurs études, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire, en 1900, à la Préfecture (1re division, bureau militaire), du 15 au 1er octobre prochain. Les candidats à l'Ecole du Service de Santé de la Marine de Bordeaux, qui se proposent de solliciter le dégrèvement total ou partiel des frais de la pension ou du trousseau, doivent déposer leurs demandes à la Préfecture avant le 1er septembre. Les intéressés pourront prendre connaissance, à la Préfecture, du programme, ainsi que des formalités à remplir pour les inscriptions pour les demandes de bourse.

Le Conflit Anglo-Boër. — *Infirmiers irlandais américains en route pour le Transvaal.* — La *Gascogne*, à son dernier voyage de New-York au Havre, avait parmi ses passagers 58 Irlandais-Américains appartenant à l'Association des infirmiers irlandais-américains de Chicago et Boston, qui se rendent au Transvaal pour secourir et soigner les blessés boërs. Ces infirmiers ont été organisés et équipés sous les auspices de la Société américaine de la Croix-Rouge. Arrivés le lundi 12 février à New-York, ils sont descendus à Morton-House, où ils ont été l'objet de la plus vive curiosité. Ils portaient alors le costume khaki avec une croix rouge sur le bras et au chapeau. A leur débarquement au Hâvre ils ne portaient que le chapeau et ils ont reçu dans notre port l'accueil le plus sympathique. L'expédition se compose de 6 chirurgiens, de leurs aides et 47 infirmiers. Les frais d'organisation et d'équipement, dont le montant a été fourni par les sociétés irlandaises, s'élèvent à 250,000 dollars. D'autres corps d'infirmiers s'organiseront au fur et à mesure que les fonds augmenteront. Ce premier corps d'infirmiers s'établira dans l'intérieur des lignes Boërs. Cependant, ils ne refuseront pas leurs soins, à l'occasion, aux blessés de l'ennemi. Ils sont partis par le steamer *Caravallas*, de la Compagnie des Chargeurs réunis, à destination de Madagascar.

Les maladies au Siège de Ladysmith. — Dès le siège levé sur soixante-treize wagons, onze remplis de médicaments, ont été envoyés à Ladysmith. Le nombre total des pertes depuis l'investissement a été : en tués ou morts de blessures, de 24 officiers et 235 hommes ; de maladies, 6 officiers et 340 hommes ; blessés, 70 officiers et 520 hommes à l'exclusion des civils blancs.

A l'armée de secours : Officiers : 88 tués, 267 blessés. Hommes : 958 tués, 3, 518 blessés. Morts de maladies : 513 Au total : 6, 912.

Ambulances. — La Croix-Rouge hollandaise avait reçu à la date du 24 février 200, 736 florins. Le Comité ignore la date fixée pour le retour de l'ambulance du Dr Lingbeek, partie le 28 octobre pour six mois. Le Pr Korteweg, qui faisait partie de la première ambulance, était attendu hier en Hollande.

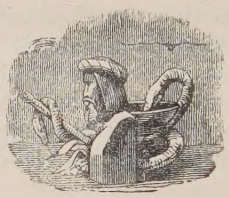

Médecine d'État et Hygiène.

Les Eaux à Paris. — La Faculté de Médecine vient d'être le théâtre d'un événement sensationnel, qui mérite d'être connu du public, assez mal informé d'ordinaire.

Le 15 février dernier, un ancien externe des hôpitaux, M. Ch. Arago, présentait et soutenait une thèse dont le titre *L'Avre, la Vanne et la Dhuys* (Etude d'hygiène parisienne), dénote une tournure d'esprit, des tendances et des conceptions plutôt rares dans le monde des candidats au doctorat. La vérité est que M. Ch. Arago y avait été incité par ses maîtres, qui lui avaient fait l'honneur de le désigner pour être le boute-feu d'une manifestation préméditée. L'idée de cette thèse a été inspirée au récipiendiaire par le Dr Thoinot. Or, le Dr Thoinot est l'ancien secrétaire du Comité consultatif d'Hygiène, récemment mis en disgrâce pour s'être permis de dire sa façon de penser sur Messieurs les marchands de mort subite du Service des Eaux. Dès lors, on est fixé sur l'esprit de ce travail, qui est effectivement un véritable réquisitoire, d'autant plus impressionnant, qu'il est bourré de preuves, de faits et de chiffres.

La vérité est qu'on nous empoisonne actuellement à Paris avec une inconscience toute bureaucratique. On peut le dire tout haut, à présent, et le crier sur les toits, puisque la Faculté de Médecine, par l'organe de ses représentants les plus autorisés, le proclame elle-même. La prudence la plus élémentaire doit donc, jusqu'à nouvel ordre, nous interdire de boire de l'eau, si elle n'est pas minérale — ou bouillie. Sans doute, le mal n'est pas irrémédiable, et, en attendant qu'on ait trouvé le moyen de donner à boire en abondance aux Parisiens une eau plus sûre que ces eaux de source, par trop aisément contaminables, il ne manque pas de palliatifs, dont MM. Thoinot et Arago ont pris eux-mêmes la peine d'indiquer quelques-uns.

L'Hygiène à l'Exposition. — Les étrangers, notamment les Anglais, attachent à l'hygiène une importance dont la minutie peut nous faire sourire, mais dont nous devons tenir compte, puisque nous les invitons à venir chez nous en 1900, à l'Exposition. Un vieil Anglais, octogénaire, ancien fonctionnaire colonial, ayant passé un demi-siècle peut-être sous les tropiques, parmi les fièvres jaunes et les serpents à sonnettes, retiré à Londres, ville qui passe sous la pluie et le brouillard trois cents jours par an, n'est jamais venu à Paris et déclare qu'il n'ira point, parce qu'il ne juge pas que les conditions sanitaires y soient satisfaisantes. Nous trouvons cela comique et nous déchaînerions volontiers aux trousses de pareils bonshommes les matassins de M. de Pourceaugnac. Mais l'insulaire nous laissera rire et ne viendra pas à l'Exposition : c'est lui qui aura raison !

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 8e semaine, 1,385 décès, chiffre supérieur à la moyenne de la saison (1,083), mais inférieur à celui de la semaine précédente (1,423). La grippe est la cause de l'élévation de ces chiffres. La fièvre typhoïde a causé 26 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (29). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 148 (au lieu de 113 pendant la semaine précédente). De même que pendant les précédentes semaines, les arrondissements du centre paraissent plus frappés que ceux de la périphérie. La rougeole a causé 26 décès (au lieu de 21 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 17) ; la scarlatine a causé 5 décès ; la coqueluche, 2, et la diphtérie, 6. La variole n'a causé aucun décès depuis deux semaines. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est très faible et en diminution sur les semaines précédentes (8 cas nouveaux). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 272 décès, au lieu de 285 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 139 décès (au lieu de la moyenne 65), dont 118 sont dus à la congestion pulmonaire ; il n'est pas douteux que l'excès de ces chiffres sur la moyenne ne représente des décès dus à des formes diverses de la grippe. En outre, cette maladie a été diagnostiquée pour 69 décès. Il y a eu 10 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 811 mariages. Ce chiffre très élevé est dû à l'approche du carême. On a enregistré la naissance de 1,204 enfants vivants (614 garçons et 590 filles, dont 851 légitimes et 353 illégitimes. Parmi ces derniers, 55 ont été reconnus immédiatement.

La Lutte contre l'Alcoolisme. — Par les soins du préfet de Meurthe-et-Moselle, un avis contre l'alcoolisme vient d'être placardé dans tout le département ; le préambule signé par le préfet est le suivant : « En présence des ravages sans cesse grossissants, causés par l'abus des boissons alcooliques, le préfet de Meurthe-et-Moselle se fait un devoir de signaler à l'attention des populations du département l'avis ci-dessous, qu'il a demandé à la Société de Médecine de Nancy et auquel s'est associé, à la presque unanimité, le personnel médical de Meurthe-et-Moselle. » Ensuite figurent des statistiques qui établissent que sur 36 millions de Français, 4 millions au moins sont alcooliques, que sur 100 cas de meurtre, 63 sont commis par des individus en état d'ivresse, et qu'enfin la France, dépense, à cause de l'alcoolisme, 1 milliard 340 millions en journées perdues, 71 millions en frais de traitement, de chômage, etc. Dans le département de Meurthe-et-Moselle la consommation de l'alcool a passé de 12,000 hectolitres d'alcool pur, en 1880, à 20,000 en 1898. L'affiche se termine par cette exhortation : « Il est bon que tous ceux qui peuvent exercer une influence morale sur leurs concitoyens réunissent leurs efforts pour lutter contre l'alcoolisme. Ils aideront ainsi à délivrer notre pays du mal qui le ronge ; ils feront œuvre de relèvement moral et de régénération sociale. »

La Défense contre l'Alcoolisme. — Une conférence antialcoolique a été donnée, devant plus de 500 agents et femmes d'agents de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, par M. le Dr Laborde, membre de l'Académie de Médecine. A la suite d'une allocution de M. Barabant, directeur de la Compagnie, annonçant l'objet de la Conférence, notre savant Maître a expliqué pourquoi l'alcool, loin d'être un fortifiant, est un débilitant qui entrave la digestion, attaque et détruit peu à peu tous les organes : l'estomac, le foie, les poumons, le cerveau. Il a montré comment un grand nombre de travailleurs s'alcoolisent peu à peu en contractant la mauvaise habitude de boire à jeun le vin blanc ou la goutte, ou tout simplement même en prenant à leurs repas une trop grande quantité de vin. Enfin il a donné les détails les plus curieux et les plus tristes sur la composition et les dangers terribles de toutes les liqueurs, en général, des prétendus apéritifs fabriqués par la chimie moderne et dont quelques-uns sont des poisons violents, qui tôt ou tard, produisent l'épilepsie et la folie. M. le Dr Laborde a illustré sa Conférence par des expériences saisissantes sur des animaux. Il a complété sa démonstration par des projections montrant les effets de l'alcool sur l'organisme humain ; le développement terrifiant de l'alcoolisme en France et par suite, l'augmentation incessante du nombre des tuberculeux, des épileptiques, des criminels impulsifs, des fous, des enfants idiots ou difformes. Pour conclure, l'éminent conférencier a fait appel au patriotisme des agents de notre réseau frontière, en leur signalant que l'alcoolisme conduit très rapidement à la dépopulation du pays et à l'affaiblissement de l'armée.

La Femme et le plomb. — D'après M. Keüfer, au point de vue de l'hygiène, dans l'industrie du Livre par exemple, par suite de l'intoxication de molécules de plomb, de grandes perturbations s'opèrent dans l'organisme de la femme et l'exposent à toutes les chloroses, à l'affaiblissement, aux névroses d'irritation. La femme typographe serait presque toujours maladive, et se plaindrait continuellement de douleurs dans la tête.

Ces affirmations, de la part d'un homme qui n'est pas médecin, nous paraissent fort sujettes à caution.

L'Hygiène en Angleterre. — A l'escadre anglaise de la Manche, rassemblée à Bantry Bay, les maladies règnent d'une manière très prononcée. Un grand nombre d'hommes et d'officiers, dont cinq commandants, sont alités.

Indes anglaises. — La mortalité à Bombay s'élève journellement à 406 décès. 10.239 personnes sont mortes dans la ville le mois dernier. La peste fait rage; la petite vérole, la dysenterie sont à l'état épidémique parmi les réfugiés dans les districts éprouvés par la famine.

La Famine aux Indes. — La famine qui sévit actuellement aux Indes menace de dépasser les proportions de tous les fléaux de ce genre de mémoire d'homme et d'atteindre le niveau de certaines calamités qui marquèrent la fin du siècle dernier. A l'heure présente, il n'y a pas moins de 3,913,000 individus qui dépendent entièrement des secours officiels pour ne pas mourir de faim.

Exercice illégal de la Médecine. — Il y a quelques mois, à Bournezeau (Vendée), mourait presque subitement un nommé Auger, habitant de cette commune. Le Parquet ayant été averti de ce décès, fit une enquête et apprit que le défunt, qui s'était fait une blessure à la main, trouvant que son bras enflait, avait eu recours aux soins d'un empirique nommé Auvinet, et que les manœuvres de ce dernier avaient occasionné la mort du sieur Auger. On fit l'autopsie du cadavre et on constata que le défunt etait mort d'une embolie. Néanmoins Auvinet fut poursuivi pour exercice illégal de la Médecine et l'affaire est venue à l'audience correctionnelle de lundi dernier. Auvinet ayant établi qu'il ne s'était livré sur Auger qu'à des massages, sans lui avoir prescrit aucun médicament, le Tribunal l'a renvoyé des fins de la poursuite sans dépens.

Divers.

Les Médecins Colonisateurs. — M. le Dr Cureau, médecin des Colonies, est passé dans le cadre des administrateurs coloniaux, comme nous l'avons annoncé déjà, et a été nommé, le 13 février, administrateur de 3e classe et affecté à la côte d'Ivoire. M. le Dr Cureau a été attaché à la mission de M. Liotard, lieutenant gouverneur du Haut-Oubangui, et chargé par lui d'explorer une partie du bassin occidental du Bahr-el-Ghazal pendant que Marchand et ses compagnons occupaient le centre et l'est. Ce travail a paru dans la *Revue coloniale*. — M. Maclaud, dont nous avons annoncé le départ par le dernier courrier de la Côte occidentale d'Afrique, est passé aussi du corps des médecins de Marine dans celui des administrateurs coloniaux. Il a été nommé administrateur de 3e classe le 13 février et affecté à la Guinée française. Il est probable qu'il ira remplacer à Timbo M. Noirot dont le temps de séjour à son poste est terminé. On sait que le Dr Maclaud s'est acquitté avec succès de missions scientifiques dans la Guinée et au Fouta-Djalon au cours de ses dernières années.

Distinctions honorifiques. — Relevé parmi les noms des nouveaux officiers d'Académie : M. le Dr J. Fège (massothérapie médico-chirurgicale française). — Est nommé Chevalier du Mérite agricole : M. le Dr Gazeau de la Brindonnière, médecin à Paris.

Les Médecins Conférenciers. — A l'Ecole de Morale (rue Danton), vendredi dernier : *Science et internationalisme*, leçon d'ouverture du cours professé par M. Ch. Richet, membre de l'Académie de Médecine. — M. le Dr Legrain, médecin chef de l'asile de Ville-Evrard a fait récemment une conférence sur les *préjugés sur la folie* (8 h. 1/4 du soir, faubourg Saint-Antoine, 157). — Une Société des Universités populaires vient de se constituer à Lyon. M. Beauvisage, Pr à la Faculté de Médecine, a été nommé vice-président.

Les Malades Célèbres. — Le prince de Joinville est atteint depuis plusieurs jours d'une bronchite qui présente un caractère assez grave. Il a eu une syncope qui a donné des inquiétudes à son entourage. Mais, dans la journée, MM. les Drs Duguet et Récamier, qui lui donnent des soins, ont constaté une amélioration sensible. L'état du prince reste stationnaire. Les médecins ont permis au malade de se lever et ils espèrent, en peu de temps, lui rendre complètement la santé.

Un médecin condamné en correctionnelle. — Le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand a rendu son jugement dans une affaire de coups. M. le Dr Goyon, Conseiller général, a été condamné à 20 fr., d'amende, avec bénéfice de la loi Bérenger. En outre, M. le Dr Goyon a été condamné à 1 fr. de dommages-intérêts envers M. Bartin (*Le Temps*).

Les Médecins dans le Monde. — M. et Mme Labori ont ouvert leurs salons de la rue Condorcet pour une première réception. Reconnu : M. le Dr et Mme Vidal, M. le Dr Maurice de Fleury (*Figaro*). — Très brillante soirée musicale, le 23 février, chez le Dr E. Legrand. Au programme : le chansonnier, M. le Dr Montoya, dans ses œuvres : l'*Eventail*, *Tes yeux*, musique d'E. Legrand : Charmante collaboration de deux confrères en l'art d'Hippocrate. Cette fête très artistique ne s'est pas terminée avant trois heures du matin.

Mariage de Médecins. — Nous apprenons le mariage de M. le Dr Charles Sauvineau, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Marie Marcelle Robert; il a été célébré le 21 février 1900, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, dans la plus stricte intimité, en raison d'un deuil récent. — On annonce le prochain mariage de M. Charles Aune, médecin-major à St-Quentin, avec Mlle Laure Roy, fille de l'ancien chef d'escadron; et de M. le Dr Antoine Baills, médecin-major à Bar-le-Duc, avec Mlle Domergue, fille d'un chef de bureau à la préfecture de la Seine.

La Médecine au Théâtre. — Au Lyrique-Renaissance, dans *Euphrosine et Coradin* ou *le Tyran corrigé*, opéra-comique en trois actes et en vers, paroles d'Hoffman, musique de Méhul, représenté pour la première fois à la Comédie-Italienne le 4 septembre 1790, il y a cent dix ans bientôt, il y a un rôle de *Médecin*. Coradin ordonne à son *Médecin* de faire boire du poison à Euphrosine. Le médecin, qui connaît l'innocence d'Euphrosine, met de l'eau claire au lieu de poison dans la coupe et il avertit la jeune persécutée. Quand Coradin revient, inquiet et tourmenté, Euphrosine joue l'agonie : Coradin se désespère. Tout s'éclaire. Le médecin avoue sa supercherie et démontre l'innocence d'Euphrosine.

Un Oculiste extraordinaire. — Sous ce titre, on lit dans le *Figaro* : Dimanche dernier, des notabilités du monde médical et de la Presse ont été reçues par le célèbre Oculiste Américain, à Paris, et dans son cabinet ont vu défiler, en deux heures, plus de cinq cents malades ou aveugles qui, presque tous soignés depuis longtemps ailleurs sans résultat, ont déclaré être en pleine voie de guérison grâce aux remèdes végétaux découverts par ce savant oculiste. Ne pouvant les citer tous, voici, pris au hasard, les noms de quelques malades très intéressants : etc., etc., etc. Tous sont dans la joie et louent leur bienfaiteur.

Variétés et Anecdotes.

L'Hygiène à Paris.

La santé des Élèves des Lycées de Paris.

L'enquête ordonnée par le préfet de la Seine sur les causes de la fièvre typhoïde qui s'est produite dans les lycées de Paris continue. La Commission spéciale, chargée de se prononcer sur ses causes, n'a pas encore terminé ses recherches. Dans les 19 lycées de Paris, la situation est relativement bonne. Voici un extrait du tableau dressé, à ce sujet, par M. Gréard, recteur de l'Université.

A. — *Lycées de garçons* ayant pensionnaires et externes :

	Elèves	Malades			
Louis-le-Grand	838	12	dont	1	pensionnaire
Montaigne	691	35	—	2	—
Henri IV	692	7	—	3	—
Condorcet	932	79	—	»	—
— (petit lycée)	554	53	—	»	—
Janson	1000	51	—	4	—
— (petit lycée)	820	120	—	3	—
Buffon	624	34	—	»	—
Voltaire	499	40	—	»	—
Carnot	992	108	—	»	—
Michelet (Vanves)	517	16	—	10	—
Hoche (Versailles)	721	30	—	3	—
Rollin	1024	22	—	5	—

B. *Lycées de filles* ne comptant que des externes :

	Elèves	Malades
Fénelon	392	40
Racine	315	26
Molière	267	13
Lamartine	351	18
Victor-Hugo	174	13

Soit sur 11, 383 élèves (garçons et filles), 768 malades, dont deux seulement ont la fièvre typhoïde. Les autres ont la grippe, la variole, la bronchite, la scarlatine, l'entérite, l'appendicite, les oreillons, etc. Un est blessé.

L'état général est, on le voit, ce qu'il doit être à cette époque de l'année. Les élèves sont malades dans la proportion de six et demi pour cent. Il y a beaucoup d'immeubles bourgeois où la proportion est plus forte.

On prend d'ailleurs en ce moment les plus grandes précautions dans tous les établissements d'éducation. On ne s'y sert que d'eau bouillie. Partout l'eau est abondamment répandue. Du 1er janvier au 10 février de l'an dernier, Paris n'avait consommé que 3.722,300 mètres cubes d'eau. Pendant la même période, il a dépassé cette année 4,084,800 mètres cubes. Quant à la nourriture, elle est, dans tous les lycées, examinée et surveillée aussi minutieusement que possible. M. Gréard n'a pas en ce moment d'autre souci que la santé des enfants qui lui sont confiés.

Hôpital de contagieux à Paris.

N'est-il pas invraisemblable qu'un tel établissement n'existe pas à Paris, ni dans sa banlieue ? ... Cela est pourtant... Si une épidémie grave éclatait, l'Assistance publique serait prise au dépourvu, ce qui lui arrive trop souvent, en vérité. Car l'hôpital « temporaire » d'Aubervilliers serait très insuffisant, avec son petit nombre de lits dans des baraquements délabrés. Soyons juste : l'Administration de l'Assistance s'est alarmée de cette situation, et son directeur général a soumis à la Commission municipale compétente un « avant-projet » de construction, à Ivry, à proximité de l'hospice des vieillards (mieux vaudrait plus loin, mais il y a là une question de propriété de terrains), d'un hôpital de contagieux. Seulement, l'argent manque — toujours ! Et en attendant l'émission de l'emprunt qu'elle prépare, l'Assistance se contentera d'améliorer l'hôpital « temporaire » d'Aubervilliers (C'est ainsi que dure depuis une trentaine d'années, l'hôpital « temporaire » Laënnec !...). — L'architecte de l'Administration, M. Renaud, a dressé un projet de restauration et de consolidation des baraquements et d'installation de deux pavillons, de 24 lits chacun, dont l'un serait construit à l'hôpital même de la porte d'Aubervilliers, et l'autre, sur les terrains dépendant de l'annexe de cet hôpital, la caserne du Bastion 29. La dépense est évaluée à 43,000 francs environ pour les premiers travaux et à 28,000 francs pour les autres, soit au total 71,000 francs. On disposera ainsi prochainement, — les ouvriers vont se mettre à la besogne, — de 418 lits pour les contagieux. C'est là un acte d'élémentaire prévoyance à la veille de l'Exposition qui va amener à Paris un nombre considérable d'étrangers et de marchandises provenant de toutes les parties du monde.

Les Maladies d'Hamlet.

Si l'on veut une consultation en règle sur le physique d'Hamlet, on pourra lire dans la *Revue blanche*, une curieuse lettre du Dr Max Nordau. De façon toute médicale, il glane à travers la pièce tout ce qui pourra servir à son diagnostic. En découvrant à Hamlet, sur simples renseignements poétiques, une « *stéathose cardiaque* », il fait songer un peu aux médecins de Molière, a dit G. Larroumet ; mais cela ne l'a pas empêché de discuter utilement un petit problème de littérature. Pour *l'âge* d'Hamlet, il est

encore marqué dans la pièce, fort clairement. Lorsque le fossoyeur présente au prince le crâne d'Yorick, il lui dit : « Ce crâne a été mis en terre il y a vingt-trois ans. » Hamlet répond : « Hélas! pauvre Yorick! Je l'ai connu... Il m'a porté mille fois sur son dos. » Un homme ne porte guère par jeu qu'un enfant de cinq à six ans. Hamlet n'a donc pas atteint la trentaine.

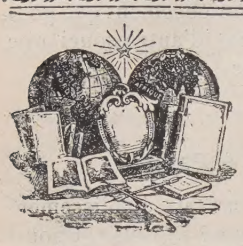

LES LIVRES NOUVEAUX.

Répertoire bibliographique des principales revues françaises : Année 1898 ; par D. JORDELL. — Librairie Per Lamm, Paris, 1900.

Ce répertoire donne la nomenclature des articles de fonds et mémoires originaux publiés dans un certain nombre de revues de l'année 1898, classés, 1° par ordre alphabétique de matières ; 2° par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Il forme un vol. gr. in-8° à deux colonnes. L'annonce du titre donne le nom de l'auteur, le nom, le numéro et les pages de celui des périodiques où se trouve imprimé l'article ; la table par noms d'auteurs donne le titre abrégé de l'article, ainsi que le nom et le numéro du fascicule du périodique. Chaque périodique est clairement désigné par des lettres initiales dont le tableau complet figure en tête du volume. — Publication méritoire, mais *trop incomplète* pour être utile. La méthode de classement est surtout absolument déplorable.

Who's Who, 1900. — London, Adam et Ch. Black, 1900.

C'est là un *dictionnaire biographique annuel*, publié en langue anglaise, exécuté avec tout le soin qu'apportent d'ordinaire les Anglo-saxons dans les ouvrages de cette nature. Cette œuvre est déjà ancienne ; mais elle va chaque année en se perfectionnant. Au début, se trouve un annuaire assez complet (surtout pour Londres), sorte de Bottin résumé, où les lecteurs pourront découvrir d'utiles renseignements sur les Universités anglaises, entre autres et au milieu même des annonces, on verra des documents très intéressants sur les principales Écoles de Médecine du Royaume-Uni (voir p. 38 à 50 des *Avertissements*). La 2e partie de ce beau volume est constituée par une série de notes biographiques sur tous les hommes célèbres de l'époque. Pour nous, nous sommes heureux de pouvoir faire connaître cette utile publication à nos lecteurs.

[I. B. S].

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

A l'occasion des Régates de Cannes (3 au 20 mars 1900) ; des Régates Internationales de Nice (2 au 16 avril 1900) ; des Vacances de Pâques ; du Tir aux Pigeons de Monaco, la Compagnie délivrera, jusqu'au 30 avril 1900 inclus, des billets d'aller et retour, de 1re classe, valables pendant 20 jours, et dont le prix au départ de Paris sera de 177 fr. 40 pour Cannes, 182 fr. 80 pour Nice, 186 fr. 80 pour Menton.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

DOIN.— 8, *place de l'Odéon*, Paris.

RUFFIÉ. — **La gouttette ou la diarrhée verte des nourrissons et son traitement par le lait stérilisé à l'usage des praticiens et des mères de familles.** — Volume in-12, 276 pages (1899).

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Postes médicaux à prendre dans les communes de Lain (Yonne), et de Checourt (Loiret).

2° Clientèle à céder en Seine-et-Oise.

3° Bonne clientèle de 10 à 12,000 fr. touchés, à prendre dans l'Aisne.

4° Poste médical de 19 à 20,000 fr. touchés à céder à Paris, quartier riche ; bonnes conditions.

5° Poste médical dans le département de la Dordogne ; conditions très avantageuses. S'adresser à Mme de Beauregard, 36, rue du Colisée, à Paris.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel. — Le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 245.